

France-Villeparisis: Cleaning products

OJ S 192/2013 03/10/2013

Contract notice

Supplies

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Ville de Villeparisis

Postal address: 32 rue de Ruzé – BP 229

Town: Villeparisis Cedex

Postal code: 77272

Country: France

Contact person: Service marchés publics

E-mail: marches@mairie-villeparisis.fr

Telephone: +33 164675241

Fax: +33 164675088

Internet address(es):

General address of the contracting authority: <http://www.villeparisis.fr>

Address of the buyer profile: <http://www.eu-supply.com/villeparisis.fr>

Electronic access to information: <http://www.eu-supply.com/villeparisis.fr>

Electronic submission of tenders and requests to participate: <http://www.eu-supply.com/villeparisis.fr>

Additional information can be obtained from:

Official name: Mairie de Villeparisis - espace Coluche

Postal address: 7 ruelle de la Place

Town: Villeparisis

Postal code: 77270

Contact person: Pour les renseignements d'ordre technique, service des moyens généraux

For the attention of: M. Zémé

E-mail: zeme@villeparisis.fr

Telephone: +33 160939109

Fax: +33 160939112

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: Mairie de villeparisis

Postal address: 32 rue de Ruzé - BP 229

Town: Villeparisis Cedex

Postal code: 77272

Contact person: Pour les renseignements d'ordre administratif

For the attention of: Service des marchés publics

E-mail: marches@mairie-villeparisis.fr

Telephone: +33 164675241

Fax: +33 164675088

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Mairie de Villeparisis

Postal address: 32 rue de Ruzé - BP 229

Town: Villeparisis Cedex

Postal code: 77272
Contact person: Service marchés publics
E-mail: marches@mairie-villeparisis.fr
Telephone: +33 164675241
Fax: +33 164675088

I.2. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: yes

Official name: Centre communal d'action sociale

Postal address: 32 rue de Ruzé - BP 229

Town: Villeparisis Cedex

Postal code: 77272

Country: France

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Approvisionnement des services municipaux de la Ville et ceux du centre communal d'action sociale (CCAS) en produits d'entretien ménagers et d'hygiène.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Supplies

Purchase

Main site or place of performance: Sur le territoire de la commune de Villeparisis, 77270 Villeparisis.

NUTS code FR102 Seine-et-Marne

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

II.1.4. Information about framework agreement

Estimated total value of purchases for the entire duration of the framework agreement

Frequency and value of the contracts to be awarded: Marché à bons de commande, avec montants minimums de commandes et sans montant maximum requis, suivant détail complet décrit dans la rubrique informations sur les lots.

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

La consultation a pour objet l'approvisionnement des services municipaux de la Ville et ceux du centre communal d'action sociale (CCAS) en produits d'entretien ménagers et d'hygiène.

La procédure concerne des marchés à signer et notifier par un coordonnateur au nom et pour le compte d'un groupement de commandes mais à exécuter par chaque adhérent à ce groupement, en application de l'article 8 du code des marchés publics.

II.1.6. CPV code(s)

39830000 Cleaning products, 39224300 Brooms and brushes and other articles for household cleaning, 33772000 Disposable paper products, 39291000 Laundry supplies, 39222100 Disposable catering supplies

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for one or more lots

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Total minimum annuel pour l'ensemble des lots : 22 000 EUR HT, sans montant maximum requis.

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: Le marché prévoit des reconductions.

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

Number of possible renewals: 2

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 36 (from the award of the contract)

Information about lots

Lot No: 1

Lot title: matériel et fournitures

1) Short description

Matériel et fournitures.

2) CPV code(s)

39224300 Brooms and brushes and other articles for household cleaning

3) Quantity or scope

Montant minimum annuel HT : 10 00.00 EUR et sans montant maximum requis.

4) Indication about different time frame or duration

Duration in months: 36 (from the award of the contract)

5) Additional information about lots

Lot No: 2

Lot title: produits d'entretien et d'essuyage

1) Short description

Produits d'entretien et d'essuyage.

2) CPV code(s)

39830000 Cleaning products

3) Quantity or scope

Montant minimum annuel HT : 12 000.00 EUR et sans montant maximum requis.

4) Indication about different time frame or duration

Duration in months: 36 (from the award of the contract)

5) Additional information about lots

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Sauf renoncement du titulaire porté à l'acte d'engagement, le versement d'une avance prévue dans les cas et selon les modalités stipulées à l'article 87 du code des marchés publics.

Le délai de paiement de cette avance court à partir de la notification du bon de commande qui emporte commencement de l'exécution de la prestation.

le montant de l'avance est déterminé par application de l'article 87 du code des marchés publics.

L'avance est remboursée dans les conditions prévues à l'article 88 du code des marchés publics.

L'avance ne fera pas l'objet d'une caution ou d'une retenue de garantie.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Dépenses prévues aux budgets Ville et CCAS de l'exercice concerné.

Le paiement des sommes dues sera effectué dans un délai global de 30 jours maximum. (article 98 du Code des Marchés Publics).

Le taux des intérêts moratoires est celui du taux marginal de la BCE en vigueur à la date à laquelle ils ont commencé à courir, augmenté de 8 points.

Il sera fait application des dispositions du décret no 2013-269 du 29.3.2013, paru au JO du 31.3.2013.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

En cas de groupement, le mandataire sera solidaire.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes datées et signées par lui :

-A - justifications à produire prévues à l'article 45 du code des marchés publics ; le candidat devra en particulier fournir :

-Justifications à produire quant à la situation juridique

- lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants (imprimé Cerfa Dc1) ou, à défaut d'utiliser l'imprimé Dc1, :

- lettre de candidature ou déclaration d'intention de soumissionner, établie sur papier libre, dûment datée et signée et précisant :

- le nom et l'adresse du candidat ;
- éventuellement le numéro et la nature du (des) lot(s) concerné(s) ;
- si le candidat se présente seul ou en groupement ; dans ce dernier cas, désignation des membres du groupement et habilitation donnée au mandataire ;
- document relatif aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat.
- déclaration du candidat (imprimé Cerfa Dc2)
- copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- déclaration sur l'honneur du candidat concernant les interdictions de soumissionner visées à l'article 43 du CMP (si imprimé Cerfa Dc2 n'est pas produit)
- renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail. (si Dc2 non produit)
- renseignements relatifs à la nationalité du candidat
- production pour chacun de ces opérateurs des mêmes documents qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières
- engagement écrit du ou de chacun de ces opérateurs justifiant que le candidat dispose de leurs capacités pour l'Exécution du marché

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: - Justifications à produire quant à la capacité économique et financière :

- déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures objet du marché, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles
- déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour risques professionnels.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

- Justifications à produire concernant les références professionnelles et la capacité technique
- liste des principales fournitures livrées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Attestations du destinataire prouvant les livraisons ou, à défaut, déclaration de l'opérateur économique
- production d'échantillons, description et/ou photographie des fournitures
- description de l'équipement technique et des mesures employées par le candidat pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise
- déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- certificat(S) de qualité ou de capacité délivré(s) par des organismes indépendants ou moyens de preuve équivalents, notamment, certificats de qualifications professionnelles ou de conformité à des spécifications techniques.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. valeur technique de l'offre : 50%
2. Prix des prestations : 30%
3. Service après-vente et assistance technique : 10%
4. Démarche environnementale : 10%

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

2013/13

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 25.11.2013 - 12:00

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

25.11.2013 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 90 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Date: 28.11.2013 - 14:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

Le coordonnateur du groupement de commandes assume les obligations relatives à la dématérialisation des offres prévues à l'article 56 du code des marchés publics.

Les offres sont transmises en une seule fois. Si plusieurs offres sont adressées ou transmises successivement par un même candidat, seule la dernière reçue dans le délai fixé pour la remise des offres sera ouverte.

Les offres peuvent être adressées ou remises dans les conditions suivantes :

-transmises par voie électronique :

Il sera fait application des dispositions de l'arrêté pris en application de l'article 56 du code des marchés publics, relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les candidats ne pourront pas recourir à des modes différenciés de transmission pour la candidature et pour l'offre. Ils présenteront leur réponse dans un fichier comprenant à la fois les documents relatifs à la candidature et ceux relatifs à l'offre.

- présentées sur un support papier et adressées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal ;

-présentées sur un support papier et remises sous pli cacheté au service destinataire contre récépissé ;

Le retrait ou la consultation du dossier de consultation sous forme électronique n'oblige pas à une transmission des offres par voie électronique.

Les offres devront parvenir à destination avant le 25.11.2013 à 12:00.

Transmission par voie postale ou remise en mains propres

Le pli contenant la candidature et l'offre du candidat porte l'adresse suivante :

-ville de villeparisis

Service des marchés publics

-32 rue de Ruzé - BP 229 - 77272 villeparisis cedex

Le pli indique la mention suivante :

"Proposition pour fourniture de produits D'Entretien menagers et D'Hygiene - lot no " - ne pas ouvrir avant la seance.

Hôtel de Ville fermé au public le jeudi après-midi.

Afin de permettre la comparaison qualitative des produits, les candidats devront faire parvenir obligatoirement et sous peine de rejet de leur offre, les échantillons gratuits dont la liste est donnée dans l'annexe 1 de l'acte d'engagement de chacun des lots, à la date du 25.11.2013 à 12:00, date limite de remise des offres, à l'adresse suivante :

Moyens generaux service magasin

7 ruelle de la Place - 77270 Villeparisis

Du lundi au vendredi de 8:30 à 12:00 et de 13:30 à 17:30

Contact : M. Jacques Zeme +33 160939109

Les échantillons devront être dans un paquet séparé et identifié avec le nom du candidat et sa référence.

La fourniture des échantillons est à la charge du candidat. Aucun échantillon ne sera restitué au titulaire du marché.

Les candidats non retenus pourront récupérer leurs échantillons auprès de la Collectivité en contactant le service des marchés publics au +33 164675241/73

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 30.9.2013.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Melun

Postal address: 43 rue du Général de Gaulle - case postale no8630

Town: Melun Cedex

Postal code: 77008

Telephone: +33 160566630

Fax: +33 160566610

Internet address: <http://www.ta-melun.juradem.fr>

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: Précisions concernant les délais d'introduction des recours : recours précontractuel prévu à l'article L551-1 du code de justice administrative qui doit être formé avant la signature du contrat.

Recours pour excès de pouvoir dans les deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision administrative concernée (article R.421-1 du Code de justice administrative)

Référé contractuel jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution (R 551-7 du Code de Justice Administrative)

Référé suspension dans les deux mois à compter de leur publication contre les actes détachables du contrat (article L. 521-1 du Code de justice administrative.

Recours de plein contentieux dans les deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ; dès la signature du contrat, le concurrent évincé n'est plus recevable à déposer un recours pour excès de pouvoir.

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained**VI.5. Date of dispatch of this notice**

30.9.2013